

## LES INDICATEURS PHARES

Cac 40  
7 981 pt sS&P 500  
6 025 pt sBaril de Brent  
75,19 \$OAT 10 ans  
3,09 %

## LA REVUE DES MARCHÉS

## Paris de retour au seuil des 8 000 points

Le Cac 40 vient de retrouver le seuil des 8000 points qui était le sien avant qu'Emmanuel Macron plonge notre pays dans l'instabilité avec la dissolution de l'Assemblée nationale. La crise est loin d'être réglée, mais l'adoption, enfin, d'un budget permet d'écartier les risques d'une envolée des rendements sur notre dette et de donner un peu de visibilité aux entreprises. Celles-ci publient dans l'ensemble des comptes de qualité à l'instar des banques (BNP Paribas, Crédit agricole et Société générale), de Vinci, Publicis et Dassault Systèmes. Les déceptions (Soitec, Pernod Ricard ou L'Oréal) sont plutôt rares. La perspective que la Banque centrale européenne accélère la baisse des taux d'intérêt constitue un gage

de soutien pour des marchés européens beaucoup moins chers que Wall Street où les facteurs de risque augmentent. Après les doutes suscités par l'émergence d'une concurrence chinoise dans l'intelligence artificielle, certains des "Sept Magnifiques" ont dévoilé des performances décevantes pour leur pôle informatique d'hébergement à distance. Leur poids élevé au sein des indices américains peut à tout moment fragiliser Wall Street. Et ce, alors que la politique de Donald Trump nourrit les incertitudes. L'accélération de la hausse des salaires en janvier et des anticipations d'inflation par les consommateurs en février devraient inciter la Réserve fédérale à conserver sa politique monétaire. **Frédéric Bériot**

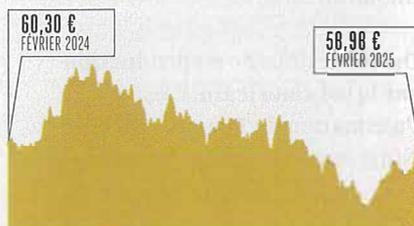
## LA VALEUR DE LA SEMAINE

## TotalEnergies, un dossier très bien géré

Comme chaque année, les profits de la compagnie pétrolière vont faire grincer des dents au sein de la gauche française. Il faut pourtant s'en réjouir, même si le résultat net ajusté est ressorti l'an dernier en repli à 18,26 milliards de dollars sur l'année. En cause, le reflux des prix du baril de 10 dollars en un an au dernier trimestre et la réduction de moitié de la marge de raffinage. Très bien gérée avec des flux de trésorerie de 29,9 milliards de dollars l'an dernier, la compagnie continue de choyer ses actionnaires. Le dernier acompte sur dividende va augmenter de 7,6 % à 0,85 euro par action (3,22 euros pour l'exercice

2024). Le même acompte sera proposé chaque trimestre cette année et sera complété par 2 milliards de dollars de rachat d'actions. De quoi soutenir l'action appelée à être cotée à Wall Street. **F. B.**

NOTRE CONSEIL : ACHETER VERS 55 EUROS



ÉVOLUTION EN UN AN : - 0,61 %  
ÉVOLUTION EN TROIS ANS : + 14,68 %



## IMMOBILIER

## Une impréparation à 1,3 milliard d'euros

Par Guy Parlanti  
Avocat à la cour

Dans un rapport du 23 janvier, la Cour des comptes a déterminé le préjudice causé par le service Gérer mes biens immobiliers, lancé en 2023, destiné à collecter des informations sur l'occupation des biens des Français. Les déclarations permettent à l'administration d'émettre une taxe d'habitation ou une taxe sur les logements vacants, le produit de ces impositions étant affecté aux collectivités territoriales. Le rapport précise que l'outil n'était pas prêt: les difficultés techniques ont triplé le coût initial de la mise en service. Bercy a émis pléthore d'avis erronés donnant lieu à autant de contestations et de dégrèvements. Or, la loi prévoit que ces erreurs sont supportées par l'État, aucun remboursement n'étant dû par les collectivités: le préjudice est de 1,3 milliard d'euros. En dépit des efforts entrepris, le fisc a continué d'émettre en 2024 nombre d'avis incorrects. Les contribuables concernés pour 2024 devront vérifier les avis reçus et, le cas échéant, les contester rapidement.